

Neuchâtel, le 21 janvier 2021

Mise au concours de résidences artistiques à Bruxelles et au Caire

Un séjour artistique de six mois dans la capitale européenne et un autre dans la capitale égyptienne : telles sont les opportunités qu'offre la Ville de Neuchâtel durant le deuxième semestre 2021. Le délai de candidature est fixé au 28 février.

Résidence au Caire du 1^{er} août 2021 au 31 janvier 2022

La Ville de Neuchâtel, en collaboration avec la Conférence des villes en matière culturelle (CVC), met au concours un séjour de six mois dans un atelier d'artiste au Caire (Egypte) dès le 1^{er} août 2021.

Celui-ci se situe sur El Qursayah, une petite île rurale, calme et sans trafic, par lequel on accède par un bac, à moins d'une heure du centre du Caire. Un appartement est aussi à disposition en ville, dans le quartier de Garden City, à 10 minutes à pied de la Place Tahrir. Les responsables de l'antenne suisse de Pro Helvetia au Caire apportent régulièrement conseils et assistance aux boursiers de la CVC. Tous les détails utiles sont à disposition sur le site www.skk-cvc.ch, rubrique ateliers/Caire.

Résidence à Bruxelles du 1^{er} septembre 2021 au 28 février 2022

Dans le cadre d'une collaboration entre collectivités de l'arc jurassien, la Ville de Neuchâtel pourra à nouveau envoyer, dès septembre prochain, un-e artiste à Bruxelles et lui faire profiter de l'atelier-appartement à la chaussée de Haecht, dans le quartier central de Schaerbeek. Cet espace meublé et équipé, de quelque 140 m², donne sur la place de la Reine qui est particulièrement animée de jour comme de nuit. Renseignements : <https://ateliersuisse-bruxelles.ch/>

Aspects pratiques

Les résidences du Caire et de Bruxelles sont destinées à des artistes qui souhaitent effectuer une recherche ou développer un travail artistique dans la ville hôte. A Bruxelles, l'atelier conviendrait particulièrement à un-e artiste en arts visuels. L'offre

comprend la gratuité de l'hébergement pendant une durée de six mois, et une bourse d'entretien mensuelle de Fr. 1'500.-. Les frais de voyage, de nourriture et de téléphone sur place sont à la charge de l'artiste bénéficiaire.

Les artistes domicilié-e-s à Neuchâtel ou entretenant des liens étroits avec cette ville peuvent faire acte de candidature pour l'un ou l'autre séjour artistique jusqu'au 28 février 2021 au plus tard, uniquement par email à l'adresse culture.vdn@ne.ch. L'objet du courriel doit être le suivant : Candidature Le Caire ou Candidature Bruxelles.

Le dossier de postulation doit comprendre une lettre de motivation (y compris une brève description du projet qui sera développé durant la résidence), un CV et un portfolio.

Ville de Neuchâtel

Renseignements complémentaires :

Gaëlle Métrailler, cheffe du service de la culture, 032 717 79 05 - gaelle.metrailler@ne.ch

